

Secrétariat général du gouvernement

Direction des ressources humaines et de la fonction
publique de Nouvelle-Calédonie

Nouméa, le

- 9 SEP. 2024

2024 – DRHFPNC - 50911

**CIRCULAIRE D'INSCRIPTION
SELECTION PROFESSIONNELLE POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES
INSTITUTEURS DU CADRE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE - SESSION 2024**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie organise une sélection professionnelle pour l'accès au corps des instituteurs du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie en vue de pourvoir 6 postes.

Les conditions

Cette sélection professionnelle est ouverte aux suppléants d'enseignants du premier degré public remplissant les conditions cumulatives suivantes :

1° au 31 décembre 2021, justifier au minimum de 1850 jours, consécutifs ou non, de services rémunérés au titre de l'enseignement primaire public durant les huit années qui précèdent la date du 1^{er} janvier 2022 et 150 jours, consécutifs ou non, durant l'année qui précède l'ouverture de la sélection professionnelle.

L'ancienneté globale correspond à la durée réelle d'exercice des fonctions de suppléant d'enseignant dans l'enseignement primaire public telle qu'elle apparaît sur les états de service établis par l'employeur concerné.

2° au 9 octobre 2024, date de clôture des inscriptions :

- a) avoir obtenu un avis favorable de son employeur sur leur manière de servir établi sur la base d'un rapport d'inspection (l'avis sera transmis directement par l'employeur à la DRHFPNC au plus tard le 9 octobre 2024) ;
- b) être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme ou titre équivalent ;
- c) justifier de la citoyenneté calédonienne ou de 10 ans de résidence continue en Nouvelle-Calédonie.

Lieu d'affectation

Les postes ouverts à cette sélection sont répartis comme suit :

- 2 postes pour la province Sud ;
- 4 postes pour la province Nord.

Modalité de dépôt du dossier d'inscription

Les candidats peuvent s'inscrire en renseignant un dossier de candidature papier pouvant être, avant le **9 octobre 2024 à 16H00** (le cachet de la poste faisant foi) :

- déposé à l'accueil au rez-de-chaussée de l'immeuble administratif Jacques IEKAWÉ, 18 avenue Paul Doumer – Nouméa (standard) **les après-midi entre 12h30 et 16h00**

ou

- transmis par voie postale à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, Service recrutement – B.P. M2 - 98 849 Nouméa cedex

PIECES A FOURNIR

- la demande écrite d'inscription à concourir dûment remplie et signée,
 - une enveloppe timbrée à 250 F.CFP portant le nom, le prénom et l'adresse du candidat (*si vous ne souhaitez pas recevoir votre convocation par mail*),
 - une photocopie du diplôme exigé,
 - les deux (2) états détaillés des services publics rémunérés au titre de l'enseignement primaire public à faire remplir par chacun de vos employeurs successifs,
 - un curriculum Vitae,
 - le formulaire de la fiche individuelle de renseignement à dactylographier.
- **Si vous avez coché citoyen(ne) sur le dossier d'inscription ci-joint, vous devez fournir :**
 - photocopie de la carte électorale spéciale accompagnée de l'original,
 - ou photocopie de l'attestation ou preuve d'inscription sur la liste électorale spéciale accompagnée de l'original,
 - **Si vous avez coché résident(e) en Nouvelle-Calédonie sur le dossier d'inscription, vous devez vous reporter à la notice explicative relative aux pièces à fournir pour justifier de la citoyenneté calédonienne ou de la durée de résidence en Nouvelle-Calédonie dans le cadre de votre inscription au 1^{er} concours**
 - **En cas de réussite aux concours, vous devrez fournir, au plus tard, à la date de votre nomination, en tant qu'instituteurs stagiaires en formation les deux attestations ci-dessous :**

1° la réalisation d'un parcours d'au moins 50 mètres dans une piscine placée sous la responsabilité d'un service public, établie :

soit par un service universitaire (STAPS, service commun des APS) ;

soit par une autorité d'un service public territorial des activités physiques et sportives (piscine municipale) ;

soit par une autre autorité publique habilitée à assurer une formation dans le domaine de la natation.

Sont également admises les attestations certifiant une compétence en natation d'un parcours d'au moins 50 mètres, délivrées par une autorité compétente d'un Etat membre de la communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen autre que la France.

2° la qualification en secourisme reconnue de niveau au moins égal à celui du certificat de prévention et secours civiques de niveau I (PSC1) établie par un organisme habilité à le délivrer.

Si vous êtes déjà détenteurs de ces attestations, merci de nous les joindre à votre dossier d'inscription.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON PARVENU A LA DRHFPNC DANS LES DELAIS IMPARTIS
SERA REFUSE**

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE 9 OCTOBRE 2024 à 16H00

DESTINATAIRES :

- Messieurs les présidents des assemblées des provinces Nord et Sud

Pour le président du gouvernement de la
Nouvelle-Calédonie et par délégation



Karil CHALIER
Directeur adjoint des ressources humaines
et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie

FICHE D'INSCRIPTION
SELECTION PROFESSIONNELLE OUVERTE A COMPTER DU 25
NOVEMBRE 2024 POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES
INSTITUTEURS DU CADRE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER
DEGRE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 9 OCTOBRE 2024 à 16 H 00

RENSEIGNEMENTS

<p><input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme N° CAFAT : _ / _ / _ / _ / _ / _</p> <p>Nom de naissance :</p> <p>Nom d'usage :</p> <p>Prénom :</p> <p>Né(e) le :</p> <p>Lieu de naissance :</p> <p>Je suis : <input type="checkbox"/> citoyen de la Nouvelle-Calédonie (NC) OU je suis : <input type="checkbox"/> arrivé(e) en NC en :(indiquer le mois et l'année) et suis : <input type="checkbox"/> résident(e) en NC depuis plus de 10 ans <input type="checkbox"/> résident(e) en NC depuis moins de 10 ans <input type="checkbox"/> marié(e) ou pacsé(e) à un(e) citoyen(ne) de la NC <input type="checkbox"/> marié(e) ou pacsé(e) à un(e) résident(e) de la NC depuis + 10 ans <input type="checkbox"/> marié(e) ou pacsé(e) à un(e) résident(e) de la NC depuis - 10 ans</p> <p>Lieu de domicile habituel : n° rue</p> <p>Commune : code postal : _ / _ / _ / _ / _</p> <p>Adresse postale : B.P. : _ / _ / _ / _ / _ code postal : _ / _ / _ / _ / _ Tél. : _ / _ / _ / _ / _ ou _ / _ / _ / _ / _ E-Mail : _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _</p> <p>Souhaitez-vous recevoir votre convocation par mail : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>JE SOUSSIGNE (E), CERTIFIE SUR L'HONNEUR - l'exactitude des renseignements portés sur le présent imprimé - remplir les conditions réglementaires d'âge et de diplôme, - jouir de mes droits civiques, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale inscrite au bulletin n°2 de mon casier judiciaire et ne pas être, à ce jour, sous le coup d'une procédure judiciaire, - être de nationalité française, - être informé qu'en cas d'accident survenant au cours d'une épreuve organisée par la Nouvelle-Calédonie cette dernière n'engage pas sa responsabilité. J'autorise par ailleurs la DRHFPNC à faire figurer mon nom sur la liste des lauréats du site internet en cas de réussite au concours et de transmettre mon CV aux employeurs publics</p>	<p>Renseignements administratifs : Instituteur suppléant depuis le :</p> <p>Employeur :</p> <p>Province <input type="radio"/> Sud <input type="radio"/> Nord <input type="radio"/> Iles Loyauté</p> <p>Dans quelle inspection (ex : IEP 1..) :</p> <p>Adresse :</p> <p>B.P. :</p> <p>Code postal :</p> <p>Tél :</p> <p>JE SUIS CONSCIENT QUE : - ma réussite au concours n'entraîne pas de garantie de nomination</p>
--	--

Ayant pris connaissance des conditions ci-dessus énoncées, je sollicite mon inscription à cette sélection.

- en cas de succès au concours, la nomination ne pourra être prononcée que si le lauréat remplit les conditions statutaires exigées
 - toute déclaration inexacte ou irrégulière entraîne la perte du bénéfice de l'admission au concours

Signature du candidat

RECEPISSE D'INSCRIPTION (à remplir par le candidat)

AUCUNE RECLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRESENTATION DU PRESENT RECEPISSE
 Sélection professionnelle ouverte à compter du 25 novembre 2024 - Instituteurs - Enseignement du 1^{er} degré de la NC

NOM - PRENOM :

EMPLOYEUR :

NB : une convocation vous sera adressée. En cas de non réception de cette convocation 48h avant le début des épreuves, il vous appartient de prendre contact avec la D.R.H.F.P.N.C - Tél. : 25.62.51 - section concours.

Visa de la DRHFPNC

EPREUVES DE LA SELECTION PROFESSIONNELLE D'ACCES AU CORPS DES INSTITUTEURS

Durées

Epreuve orale

Entretien avec le jury à partir d'une fiche individuelle de renseignement, déposée par le candidat lors de son inscription.

30 mn
dont

L'entretien porte notamment sur le parcours professionnel du candidat, ses compétences, son projet professionnel, ses motivations et sa connaissance du système éducatif de la Nouvelle-Calédonie.

dont : 10 min d'exposé par
le candidat

La fiche individuelle de renseignement n'est pas notée par le jury.

La note 0 est éliminatoire.

Pour être admis, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 10.



La fiche individuelle de renseignement ne doit pas dépasser 2 pages (hors page de garde).
Elle doit être dactylographiée en police Times New Roman taille 11 et se conformer au modèle ci-dessous :

Fiche individuelle de renseignement destinée au jury pour l'épreuve d'entretien

CONCOURS : SELECTION PROFESSIONNELLE D'INSTITUTEURS

A RETOURNER AU PLUS TARD LE 9 OCTOBRE 2024

Nom :	
Prénom :	



Votre parcours professionnel

Vos compétences

Votre projet professionnel

Vos motivations

Notice explicative

Pièces à fournir pour justifier de la citoyenneté calédonienne ou de la durée de résidence en Nouvelle-Calédonie

1 – Vous êtes citoyen (ne)

Pour justifier de votre qualité de citoyen de la Nouvelle-Calédonie, vous devez fournir la photocopie :

- de votre carte électorale spéciale accompagnée de l'original lequel vous sera rendu au moment du dépôt de votre dossier de candidature (la carte électorale spéciale est celle qui vous permet notamment de voter lors des élections provinciales) ;
ou
- de l'attestation ou preuve d'inscription sur la liste électorale spéciale accompagnée de l'original lequel vous sera rendu au moment du dépôt de votre dossier de candidature. Cette attestation peut être demandée auprès de la Mairie dans laquelle vous êtes inscrit en tant qu'électeur.

2 – Vous n'êtes pas citoyen(ne) de la Nouvelle-Calédonie mais vous souhaitez justifier de votre durée de résidence en Nouvelle-Calédonie

La durée de résidence s'apprécie de manière continue à la date de clôture des inscriptions du concours.

Exemple : Si la date de clôture des inscriptions est fixée au 15 juin 2024 et que la durée de résidence pour se présenter au concours est de 10 ans, vous devez fournir des pièces justificatives de votre durée de résidence en Nouvelle-Calédonie pour la période continue du 15 juin 2014 au 15 juin 2024.



Les absences de la Nouvelle-Calédonie, pour accomplir le service national, pour poursuivre vos études, pour raisons familiales, professionnelles ou médicales ou pour formations seront comptabilisées comme de la résidence en Nouvelle-Calédonie sous réserve que vous ayez été résident(e) antérieurement à ces périodes d'absence du territoire.

Pour justifier de votre durée de résidence continue en Nouvelle-Calédonie, vous avez la possibilité de fournir les photocopies d'un ou plusieurs types de justificatifs suivantes (au choix, il n'est pas nécessaire de tous les fournir) :

- quittances de loyers (les factures d'eau, d'électricité ... ne sont pas recevables);
et/ou
- attestations de logement établies par un organisme immobilier (les attestations d'hébergement ne sont pas recevables);
et/ou
- certificats de scolarité ;
et/ou
- avis d'imposition à votre nom ;
et/ou
- attestations de travail ou de couverture sociale (mutuelle, cafat, aide médicale...).



Il vous est possible de produire différents types de justificatifs, l'important étant que vous soyez en mesure de justifier la totalité de la durée de résidence continue exigée. Exemple : certificat de scolarité de 2014 à 2019 + avis d'imposition de 2020 + couverture sociale de 2021 à 2024.

3 – Vous êtes marié(e) ou uni(e) par un pacte civil depuis au moins 2 ans à un(e) citoyen(ne) de la Nouvelle-Calédonie ou un(e) résident(e) en Nouvelle-Calédonie

Dans cette hypothèse, vous pouvez utiliser la qualité de citoyen de la Nouvelle-Calédonie ou la durée de résidence en Nouvelle-Calédonie de votre conjoint ou partenaire, pour cela, vous devez fournir l'ensemble des pièces suivantes :

- un justificatif de mariage ou d'union par un pacte civil (photocopie du livret de famille, l'extrait de l'acte de mariage ou photocopie de votre pacte civil) ; **et**
- un justificatif permettant de vérifier votre domiciliation ainsi que celle de votre conjoint(e) ou partenaire en Nouvelle-Calédonie ; **et**
- l'un des documents précités permettant de justifier de la citoyenneté calédonienne ou de la durée de résidence continue en Nouvelle-Calédonie de votre conjoint(e) ou partenaire.

SELECTION PROFESSIONNELLE
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES INSTITUTEURS DU CADRE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER
DÉGRE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE - SESSION 2024 -

ETAT DES SERVICES PUBLICS REMUNERES AU TITRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PUBLIC

A renseigner par chacun des employeurs successifs (un formulaire par employeur)

Par M Mme Nom Prénom né(e) le à

Années	Période (du 1 ^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2021)	(1) Nombre de jours (*)	(2) Jours de congés payés (**)	TOTAL (1) + (2)
	du	au		
	TOTAL <i>(au moins 1850 jours consécutifs ou non du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2021)</i>			

* Les week-end et les congés rémunérés sont comptabilisés dans le nombre de jours de services publics rémunérés

** Congés payés à raison de 2,5 jours par mois complet réalisé

Je soussigné(e) qualité
 Certifie exacts les renseignements portés ci-dessus.
 Fait pour servir et valoir ce que de droit.
 A le

Signature et Cachet de l'employeur obligatoire

SELECTION PROFESSIONNELLE
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES INSTITUTEURS DU CADRE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER
DEGRE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE - SESSION 2024 -

ETAT DES SERVICES PUBLICS REMUNERES AU TITRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PUBLIC

A renseigner par chacun des employeurs successifs (un formulaire par employeur)

Par M Mme Nom..... Prénomné(e) leà

Années	Période (du 1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023)	(1) Nombre de jours (*)	(2) Jours de congés payés (**)	TOTAL (1) + (2)
	du au			
	TOTAL <i>(au moins 150 jours consécutifs ou non durant l'année 2023)</i>			

* Les week-end et les congés rémunérés sont comptabilisés dans le nombre de jours de services publics rémunérés

** Congés payés à raison de 2,5 jours par mois complet réalisé

Je soussigné(e) qualité
 Certifie exacts les renseignements portés ci-dessus.
 Fait pour servir et valoir ce que de droit.
 A le

Signature et Cachet de l'employeur obligatoire